



## *Contrat d'adoption*

Adoptant : Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_

Chat de type  de race  Rex \_\_\_\_\_  
Naissance le : \_\_\_/\_\_\_/2011  
Sexe : mâle  femelle   
Droit de reproduction : oui  non   
La couleur et patron : \_\_\_\_\_

Prix : \_\_\_\_\_ pour l'adoption.  
Dépôt : \_\_\_\_\_ (le dépôt est non remboursable)  
Autre : \_\_\_\_\_ au frais de l'adoptant oui  non   
Le solde : \_\_\_\_\_

Vacciné : oui  non  Date \_\_\_\_\_  
Vermifugé : oui  non  Date \_\_\_\_\_  
Stérilisé : oui  non  Date \_\_\_\_\_  
Date de prise de possession : \_\_\_\_\_  
Conditions spéciales : \_\_\_\_\_

Tous chaton non réclamé 15 jours après la date de prise possession sera considéré comme abandonné et l'éleveur gardera le chaton et le dépôt.  
Des frais de 10\$ par jour pourront être demandé si l'adoptant ne vient pas chercher son chaton à la date entendue par les deux parties



## ***Conditions***

1. Le chaton est examiné par un vétérinaire désigné par l'éleveur et déclaré en bonne santé au meilleur de sa connaissance.
  
2. Garantie de santé ; la santé de l'animal est garanti de la façon suivante
  - a) 7 jours sur les maladies virales.
  - b) 1 an sur les défauts génétiques majeurs mettant en péril la vie de l'animal.

Si l'animal tombe malade, l'acheteur doit aviser l'éleveur dans les 24 heures.

Si le vétérinaire détecte une maladie ou une malformation, l'acheteur doit produire le diagnostic médical complet, incluant les analyses de laboratoire pertinentes.

3. Dans le cas où le chaton mourait et que l'adoptant veut être remboursé ou avoir un chaton en échange au choix de l'éleveur, l'adoptant doit faire faire une nécropsie à ses frais afin de déterminer la cause de la mort de dit chaton .

Les responsabilités du vendeur: dans tous les cas, le vendeur n'est nullement responsable des frais vétérinaires de quelque nature qu'il soit encouru par l'acheteur.

Le vendeur ne peut non plus être tenu responsable des frais connexe encouru par l'acheteur; dans un tel cas, sa responsabilité financière se limite au seul remplacement ou remboursement du coût initial du chat, au choix du vendeur.

En cas de revente du chat dans la première année, aucune garantie n'est transférable au nouvel acheteur.

4. Le chaton doit être gardé en quarantaine pour au moins 10 jours dans le cas où l'adoptant aurait d'autres animaux.

Ne sont pas garanti:

- a) les allergies
- b) les problèmes de comportements
- c) le caractère du chat
- d) la conformation du chat (la taille, le poids, position des oreilles, qualité du pelage, etc.)

Signée le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ 2011

\_\_\_\_\_ éleveur

\_\_\_\_\_ adoptant